

REUNION CCAS DU 25/04/2026

Secrétaire de séance : Virginie SAUCHAY

Excusés : FONTAINE Sophie et BERNARD Jessika (pouvoir à Nadine HENRI)

Absent : BENOIT Sylive

1. Election d'un(e) vice-président(e)

Nadine HENRI est élue à l'unanimité.

2. Fonctionnement et rôle du CCAS

Relecture du fonctionnement et du rôle du CCAS :

- Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration constitué de 8 membres élus du Conseil Municipal et 8 membres extérieurs nommés par le Maire.
- Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées : colis aux aînés, attribution d'aides financières ou autres sur dossiers transmis par l'Assistante Sociale, activités diverses tel que cours informatiques, gymnastique, diététique à destination des séniors...
- Elaboration du registre des personnes vulnérables (prévention canicule...)
- Gestion des concessions pour le cimetière.

3. Reconduction de la télétransmission des actes du CCAS

Les membres après délibération à l'unanimité, décident de reconduire la convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité signée avec la préfecture de l'Ain. Celle-ci sera reconduite tacitement d'année en année.

4. Questions diverses

- Une liste de personnes volontaires avait été établie en 2021 afin de récupérer des médicaments en pharmacie pour les personnes ne pouvant pas se déplacer. Il a été décidé de la garder et de la mettre à jour.
- Colis CCAS : Nadine HENRI va être vigilante pour communiquer en amont lors de la fermeture du VIVAL pour anticiper la prise des colis.

La secrétaire,



Le Président,

